

## INSCRIPTIONS PREVISIONNELLES : périscolaires

### Groupe scolaire maternelle Saint-Exupéry et élémentaire Centre

**A rendre impérativement pour le 15 juillet 2024**

Tous les services débiteront dès la rentrée (**lundi 2 septembre 2024**).

Passé le 15/07, toute demande d'inscription ne sera prise en compte qu'à compter du **9 septembre 2024**

Les inscriptions périscolaires sont à **renouveler pour chaque année scolaire**. Dans une démarche éco-responsable, l'ensemble des documents **modifiables** vous est transmis via ONE (espace numérique de l'école) et est téléchargeable également sur le site de la commune. Ils sont à retourner **exclusivement** en Mairie de **préférence par mail et accompagnés des justificatifs demandés**.

Seul un dossier **périscolaire complet** sera accepté et enregistré.

Attention, **les inscriptions vous engagent** et une facturation sera établie (restauration scolaire et mercredis).

Modification et inscription des temps périscolaires pendant l'année scolaire en respectant le délai du **jeudi 8h30 pour la semaine suivante au guichet unique**.

Attention aux retours des vacances et aux jours fériés, le délai de prévenance peut être décalé et avancé.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de vos réservations périscolaires sur  **votre portail famille « mes réservations »**.

Enfant Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Classe **2024/2025** \_\_\_\_\_ Ecole \_\_\_\_\_

Responsable de l'inscription \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Père      Mère      Tuteur(trice)

Si garde alternée :      Semaine paire      Semaine Impaire      Autre à détailler

MERCREDIS Réguliers ou occasionnels	Date d'Effet	Chaque mercredi	Occasionnel (délai de prévenance à respecter)
	<b>Journée complète (repas compris dans le tarif)</b> Arrivée de 8h00 à 9h30, départ de 17h00 à 18h00		
<b>Matin</b> Arrivée de 8h00 à 9h30, départ de 11h30 à 12h15			
<b>Matin avec repas (repas compris dans le tarif)</b> Arrivée de 8h00 à 9h30, départ de 13h15 à 13h45			
<b>Après-midi (gouter compris dans le tarif)</b> Arrivée de 13h20 à 13h45, départ de 17h00 à 18h00			

Restauration scolaire 11h30 à 13h20	Date d'effet	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel

#### Régime alimentaire

Classique	Sans porc	Sans viande avec poisson	Végétarien sans viande et sans poisson
-----------	-----------	--------------------------	--

Facturation (grille tarifaire sur <a href="http://www.cormontreuil.fr">www.cormontreuil.fr</a> , portail famille, au guichet unique sur demande)	Mercredis	Restauration scolaire
<b>A l'unité</b> : ajout et suppression possible en respectant le délai de prévenance du jeudi avant 8h30.		
<b>Mensualisation</b> : base fixe sur l'année scolaire (pas de déduction), gain de 5% du cout total, somme identique à régler tous les mois.		
<b>Paiement</b> :	Prélèvement Sur facture	Prélèvement Sur facture

<b>Accueil du matin</b> <b>GRATUIT</b> 7h30 à 8h20 (fermeture des portes à 8h10)	Date d'effet	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel
<b>Accueil du midi</b> <b>GRATUIT</b> 11h30 à 12h15 Repas pris à la maison	Date d'effet	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel
<b>Accueil du soir maternelle</b> <b>GRATUIT</b> goûter à fournir Gouter de 16h30 à 17h00 Sortie échelonnée 17h00 à <b>17h45</b>	Date d'effet	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel

<b>Accueil du soir élémentaire goûter à fournir GRATUIT</b>						
<b>Sortie échelonnée</b> Gouter puis sortie échelonnée de 17h00 à <b>17h35</b>	Date d'effet	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel
<b>Temps cartable</b> <b>Uniquement les lundis et jeudis</b> Gouter de 16h30 à 17h00 Sortie fixe à <b>17h45</b>	Date d'effet	Lundi		jeudi		

<b>SESSION 1 : programme du lundi 23 septembre jusqu'au vendredi 7 février 2025</b> En attendant le début des activités choisies, les enfants sont accueillis jusque 17h45 autour d'activités coopératives.						
<b>Activités</b> Gouter de 16h30 à 17h00 Sortie fixe à <b>17h45 ou 18h00</b> selon les lieux	Date d'effet	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel

<b>LUNDI</b> <b>1 seul choix</b>	<b>MARDI</b> <b>1 seul choix</b>	<b>JEUDI</b> <b>1 seul choix</b>	<b>VENDREDI</b> <b>1 seul choix</b>
Atelier manipulation CP-CE1	Initiation tir à l'arc CP CE1	Jeux de construction CP-CE	Foot en salle CP-CE1
Parcours motricité CP-CE1	Jeux opposition CE-CM	Parcours motricité CP-CE	Jeux de société CP CE
Basket CE1 CE2 gymnase Paix	Modelage CE-CM	Basket CE2 CM1 gymnase Paix	Expression corporelle CE CM
Foot en salle CM	Basket CM gymnase Paix	Atelier des défis CM	Basket CM gymnase Paix
	Jeux société CM		Bricolage CM

### Déclaration sur l'honneur

Je/nous soussigné(e)/soussigné(e)s \_\_\_\_\_  
Certifie/certifions l'exactitude des renseignements portés sur le dossier unique et/ou reconnais (reconnaissons) avoir mis à jour mes/nos données sur le portail famille.

Reconnais (reconnaissons) avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement de fonctionnement des services pour lesquels je demande/ nous demandons l'inscription de mon/notre enfant et déclare/ déclarons en accepter toutes les modalités.

Le règlement intérieur est disponible sur [www.cormontreuil.fr](http://www.cormontreuil.fr), sur le portail famille ainsi qu'au guichet unique sur demande.

#### Pièces à joindre pour ouvrir l'accès aux activités périscolaires et accueils de loisirs

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture...)	transmis lors de l'inscription scolaire 2024/2025	
Copie du carnet de vaccination	transmis lors de l'inscription scolaire 2024/2025	Inchangé
Copie du jugement attestant du mode de garde (en cas de séparation)	transmis lors de l'inscription scolaire 2024/2025	Inchangé
Assurance responsabilité civile des parents et attestation extrascolaire des enfants		

#### Pièces permettant la tarification :

Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 <u>des personnes composant le foyer</u>	Attestation aide aux temps libres de la CAF— Aide MSA pour les bénéficiaires.
Tarif maximum accepté	RIB si mode de règlement par prélèvement <span style="float: right;">Inchangé</span>

Fait à \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ signature (s)